SENIORS

**Bien vieillir dans l'Indre**

**Le Département de l'Indre développe depuis de très nombreuses années une politique ambitieuse à destination des personnes âgées qu'il articule également avec les orientations fixées nationalement.**

Le maintien à domicile des personnes âgées reste la priorité de la politique gérontologique départementale. Dans cet esprit et afin de soutenir les personnes âgées et leur entourage dans ce choix de vie, le Département intervient à plusieurs niveaux.

## L'Allocation Personnalisée d'Autonomie

Outil majeur de la politique gérontologique, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) est une aide du Département pour les personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus, résidant dans l'Indre ou dont le domicile de secours se trouve dans l'Indre et rencontrant des difficultés pour accomplir les gestes de la vie quotidienne. Elle est modulée en fonction de l'importance de la perte d'autonomie afin de répondre équitablement aux besoins de chacun.

À domicile, l'APA participe au maintien de la personne dans son lieu de vie et permet de couvrir tout ou partie des dépenses de toute nature relevant d'un plan d'aide élaboré par l'équipe médico-sociale du Département avec le bénéficiaire.
Le montant est calculé en fonction du degré d'autonomie, des ressources et du plan d'aide accepté. Le plan d'aide peut prévoir l'intervention d'une tierce personne ou d'un service prestataire ou d'un mandataire agréé, des aides techniques, du coût du portage de repas, de la téléassistance, des articles d'hygiène ou d'envisager l'aménagement du logement, pour favoriser le maintien à domicile.

*BUDGET*
*45,49 M€ consacrés aux personnes âgées en 2025 dont :*
*29,20 M€ versés au titre de l'APA*
*15,68 M€ pour l'aide sociale à l'hébergement*

## Le CLIC, guichet unique pour accompagner les Seniors

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est un guichet d'accueil, d'information et de coordination destiné aux retraités, aux personnes âgées et à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels.
Le CLIC est un interlocuteur privilégié pour les personnes âgées et leurs proches pour toutes les questions relatives à leur vie quotidienne, et notamment l'aide à domicile, la recherche d'une maison de retraite ou d'une structure d'accueil.

**CONTACT**




MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ

**Maison Départementale de la Solidarité**

4 rue Eugène Rolland
36000 Châteauroux

Direction de la Prévention et du Développement Social (D.P.D.S.)
Tél : 02 54 08 38 09
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15 (sans interruption)

Maison départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.)
Tél : 02 54 35 24 24
Fax : 02 54 35 24 29
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15 (sans interruption)

Centre Local d'Information et de Coordination départemental (C.L.I.C.)
Tél : 02 54 08 37 20
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

02 54 08 38 09

Itinéraire

Courriel

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**
Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36